

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTE

N° D13-46 /C/MINSANTE/SG/DPS/SDAN

REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE – WORK – FATHERLAND

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF HEALTH PROMOTION

Yaoundé, le 02 FEV 2026

COMMUNIQUE

Le Ministre de la Santé Publique, **Dr MANAOUNDA Malachie**, informe l'opinion publique nationale que, faisant suite au rappel volontaire et préventif de certains lots de laits infantiles **GUIGOZ** et **NAN** annoncés dans plusieurs pays européens, des **investigations approfondies** ont été menées par les services compétents du Ministère de la Santé Publique, en collaboration avec les représentants locaux du fabricant.

À l'issue de ces investigations, il en ressort que **les lots de laits infantiles concernés par ce rappel ne sont pas présents sur le territoire camerounais.**

A cet effet, le Ministre de la Santé Publique tient donc à rassurer les populations que les produits disponibles sur le marché national, notamment **GUIGOZ (GUIGOZ 1 et 2 – 300g et 400g)** ainsi que **NAN (NAN Comfort 1 et 2, NAN Optipro 1, 2 et 3)**, peuvent **être consommés en toute sécurité**, conformément aux recommandations nutritionnelles en vigueur.

Enfin, le **Ministre de la Santé Publique** tient à rappeler une fois de plus, que le Gouvernement, à travers le Ministère de la Santé Publique, demeure pleinement engagé dans la **protection de la santé des populations**, en particulier celle des nourrissons et des enfants.

Le Ministre de la Santé Publique



Dr. Manouda Malachie